

Paroi guide-racines : Green Route Protec® GRP_LR30

Fourniture et mise en place de panneaux guide-racines sur les parois verticales des fosses de plantation afin de prévenir les dégâts dus aux racines sur les surfaces minérales et les revêtements.

- Les **parois guide-racines sont de type Green Route Protec® (GRP) de chez Jardiprotec**
- Fabriquées en Polypropylène Copolymère moulé par injection
- 100% recyclés / 100% recyclables
- Épaisseur de 2 mm minimum
- Arrêtes de guidage de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, placées à 90° sur toute la hauteur du panneau et réparties tous les 15 cm
- Ergots horizontaux assurant la stabilité verticale de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, de 50 mm de largeur, placés à 90° et répartis sur toute la hauteur du panneau tous les 14 cm
- Double rebord supérieur renforcé de 10 mm avec un interstice de 6,3 mm
- Système d'assemblage par glissières de 12 mm sur les côtés pour l'agencement et la fixation des panneaux entre eux et qui crée une jonction résistante aux racines
- Panneau guide-racines de 60 cm de largeur et de 30 cm de hauteur de type GRP_LR30

Mise en œuvre :

Les panneaux guide-racines s'installent verticalement le long des nouvelles plantations ou plantations existantes, autour du système racinaire ou des mottes des végétaux.

Ils sont raccordables les uns aux autres grâce aux arrêtes de guidages et les ergots verticaux et horizontaux assurent le maintien en terre tout en résistant à la pression des racines.

Les panneaux sont installés dans une tranchée de 10 - 20 cm de largeur et de 28 cm de profondeur. Le haut du panneau doit dépasser de 1 cm au-dessus du niveau du sol de plantation (le double bord supérieur doit être visible) - laisser une vue de 1 cm

Le trou de plantation doit ensuite être rempli avec un sol adapté pour l'arbre, puis compacté à 1,5 - 2 mPa.

Le sol situé à l'extérieur des panneaux (côté lisse de la paroi guide-racines) doit être compacté à un minimum de 3 mPa.

Les racines doivent disposer d'un espace de sol colonisable par le système racinaire de 20 cm de profondeur sous les panneaux pour pouvoir continuer leur croissance.

Paroi guide-racines : Green Route Protec® GRP_DR45

Fourniture et mise en place de panneaux guide-racines sur les parois verticales des fosses de plantation afin de prévenir les dégâts dus aux racines sur les surfaces minérales et les revêtements.

- Les **parois guide-racines sont de type Green Route Protec® (GRP) de chez Jardiprotec**
- Fabriquées en Polypropylène Copolymère moulé par injection
- 100% recyclés / 100% recyclables
- Épaisseur de 2 mm minimum
- Arrêtes de guidage de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, placées à 90° sur toute la hauteur du panneau et réparties tous les 15 cm
- Ergots horizontaux assurant la stabilité verticale de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, de 50 mm de largeur, placés à 90° et répartis sur toute la hauteur du panneau tous les 14 cm
- Double rebord supérieur renforcé de 10 mm avec un interstice de 6,3 mm
- Système d'assemblage par glissières de 12 mm sur les côtés pour l'agencement et la fixation des panneaux entre eux et qui crée une jonction résistante aux racines
- Panneau guide-racines de 60 cm de largeur et de 45 cm de hauteur de type GRP_DR45

Mise en œuvre :

Les panneaux guide-racines s'installent verticalement le long des nouvelles plantations ou plantations existantes, autour du système racinaire ou des mottes des végétaux.

Ils sont raccordables les uns aux autres grâce aux arrêtes de guidages et les ergots verticaux et horizontaux assurent le maintien en terre tout en résistant à la pression des racines.

Les panneaux sont installés dans une tranchée de 10 - 20 cm de largeur et de 43 cm de profondeur. Le haut du panneau doit dépasser de 1 cm au-dessus du niveau du sol de plantation (le double bord supérieur doit être visible) - laisser une vue de 1 cm

Le trou de plantation doit ensuite être rempli avec un sol adapté pour l'arbre, puis compacté à 1,5 - 2 mPa.

Le sol situé à l'extérieur des panneaux (côté lisse de la paroi guide-racines) doit être compacté à un minimum de 3 mPa.

Les racines doivent disposer d'un espace de sol colonisable par le système racinaire de 20 cm de profondeur sous les panneaux pour pouvoir continuer leur croissance.

Paroi guide-racines : Green Route Protec® GRP_DR60

Fourniture et mise en place de panneaux guide-racines sur les parois verticales des fosses de plantation afin de prévenir les dégâts dus aux racines sur les surfaces minérales et les revêtements.

- Les **parois guide-racines sont de type Green Route Protec® (GRP) de chez Jardiprotec**
- Fabriquées en Polypropylène Copolymère moulé par injection
- 100% recyclés / 100% recyclables
- Épaisseur de 2 mm minimum
- Arrêtes de guidage de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, placées à 90° sur toute la hauteur du panneau et réparties tous les 15 cm
- Ergots horizontaux assurant la stabilité verticale de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, de 50 mm de hauteur, placés à 90° et répartis sur toute la hauteur du panneau tous les 14 cm
- Double rebord supérieur renforcé de 10 mm avec un interstice de 6,3 mm
- Système d'assemblage par glissières de 12 mm sur les côtés pour l'agencement et la fixation des panneaux entre eux et qui crée une jonction résistante aux racines
- Panneau guide-racines de 60 cm de largeur et de 60 cm de hauteur de type GRP_DR60

Mise en œuvre :

Les panneaux guide-racines s'installent verticalement le long des nouvelles plantations ou plantations existantes, autour du système racinaire ou des mottes des végétaux.

Ils sont raccordables les uns aux autres grâce aux arrêtes de guidages et les ergots verticaux et horizontaux assurent le maintien en terre tout en résistant à la pression des racines.

Les panneaux sont installés dans une tranchée de 10 - 20 cm de largeur et de 58 cm de profondeur. Le haut du panneau doit dépasser de 1 cm au-dessus du niveau du sol de plantation (le double bord supérieur doit être visible) - laisser une vue de 1 cm

Le trou de plantation doit ensuite être rempli avec un sol adapté pour l'arbre, puis compacté à 1,5 - 2 mPa.

Le sol situé à l'extérieur des panneaux (côté lisse de la paroi guide-racines) doit être compacté à un minimum de 3 mPa.

Les racines doivent disposer d'un espace de sol colonisable par le système racinaire de 20 cm de profondeur sous les panneaux pour pouvoir continuer leur croissance.

Paroi guide-racines : Green Route Protec® TRG_LR90

Fourniture et mise en place de panneaux guide-racines sur les parois verticales des fosses de plantation afin de prévenir les dégâts dus aux racines sur les surfaces minérales et les revêtements.

- Les **parois guide-racines sont de type Green Route Protec® (GRP) de chez Jardiprotec**
- Fabriquées en Polypropylène Copolymère moulé par injection
- 100% recyclés / 100% recyclables
- Épaisseur de 2 mm minimum
- Arrêtes de guidage de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, placées à 90° sur toute la hauteur du panneau et réparties tous les 15 cm
- Ergots horizontaux assurant la stabilité verticale de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, de 50 mm de largeur, placés à 90° et répartis sur toute la hauteur du panneau tous les 14 cm
- Double rebord supérieur renforcé de 10 mm avec un interstice de 6,3 mm
- Système d'assemblage par glissières de 12 mm sur les côtés pour l'agencement et la fixation des panneaux entre eux et qui crée une jonction résistante aux racines
- Panneau guide-racines de 75 cm de largeur et de 90 cm de hauteur de type GRP_LR90

Mise en œuvre :

Les panneaux guide-racines s'installent verticalement le long des nouvelles plantations ou plantations existantes, autour du système racinaire ou des mottes des végétaux.

Ils sont raccordables les uns aux autres grâce aux arrêtes de guidages et les ergots verticaux et horizontaux assurent le maintien en terre tout en résistant à la pression des racines.

Les panneaux sont installés dans une tranchée de 10 - 20 cm de largeur et de 88 cm de profondeur. Le haut du panneau doit dépasser de 1 cm au-dessus du niveau du sol de plantation (le double bord supérieur doit être visible) - laisser une vue de 1 cm

Le trou de plantation doit ensuite être rempli avec un sol adapté pour l'arbre, puis compacté à 1,5 - 2 mPa.

Le sol situé à l'extérieur des panneaux (côté lisse de la paroi guide-racines) doit être compacté à un minimum de 3 mPa.

Les racines doivent disposer d'un espace de sol colonisable par le système racinaire de 20 cm de profondeur sous les panneaux pour pouvoir continuer leur croissance.

Paroi guide-racines : Green Route Protec® GRP_LR105

Fourniture et mise en place de panneaux guide-racines sur les parois verticales des fosses de plantation afin de prévenir les dégâts dus aux racines sur les surfaces minérales et les revêtements.

- Les **parois guide-racines sont de type Green Route Protec® (GRP) de chez Jardiprotec**
- Fabriquées en Polypropylène Copolymère moulé par injection
- 100% recyclés / 100% recyclables
- Épaisseur de 2 mm minimum
- Arrêtes de guidage de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, placées à 90° sur toute la hauteur du panneau et réparties tous les 15 cm
- Ergots horizontaux assurant la stabilité verticale de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, de 50 mm de largeur, placés à 90° et répartis sur toute la hauteur du panneau tous les 14 cm
- Double rebord supérieur renforcé de 10 mm avec un interstice de 6,3 mm
- Système d'assemblage par glissières de 12 mm sur les côtés pour l'agencement et la fixation des panneaux entre eux et qui crée une jonction résistante aux racines
- Panneau guide-racines de 75 cm de largeur et de 105 cm de hauteur de type GRP_LR105

Mise en œuvre :

Les panneaux guide-racines s'installent verticalement le long des nouvelles plantations ou plantations existantes, autour du système racinaire ou des mottes des végétaux.

Ils sont raccordables les uns aux autres grâce aux arrêtes de guidages et les ergots verticaux et horizontaux assurent le maintien en terre tout en résistant à la pression des racines.

Les panneaux sont installés dans une tranchée de 10 - 20 cm de largeur et de 103 cm de profondeur. Le haut du panneau doit dépasser de 1 cm au-dessus du niveau du sol de plantation (le double bord supérieur doit être visible) - laisser une vue de 1 cm

Le trou de plantation doit ensuite être rempli avec un sol adapté pour l'arbre, puis compacté à 1,5 - 2 mPa.

Le sol situé à l'extérieur des panneaux (côté lisse de la paroi guide-racines) doit être compacté à un minimum de 3 mPa.

Les racines doivent disposer d'un espace de sol colonisable par le système racinaire de 20 cm de profondeur sous les panneaux pour pouvoir continuer leur croissance.

Paroi guide-racines : Green Route Protec® GRP_LR120

Fourniture et mise en place de panneaux guide-racines sur les parois verticales des fosses de plantation afin de prévenir les dégâts dus aux racines sur les surfaces minérales et les revêtements.

- Les **parois guide-racines sont de type Green Route Protec® (GRP) de chez Jardiprotec**
- Fabriquées en Polypropylène Copolymère moulé par injection
- 100% recyclés / 100% recyclables
- Épaisseur de 2 mm minimum
- Arrêtes de guidage de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, placées à 90° sur toute la hauteur du panneau et réparties tous les 15 cm
 - Ergots horizontaux assurant la stabilité verticale de 2 mm d'épaisseur, de 12 mm de hauteur, de 50 mm de largeur, placés à 90° et répartis sur toute la hauteur du panneau tous les 14 cm
 - Double rebord supérieur renforcé de 10 mm avec un interstice de 6,3 mm
 - Système d'assemblage par glissières de 12 mm sur les côtés pour l'agencement et la fixation des panneaux entre eux et qui crée une jonction résistante aux racines
 - Panneau guide-racines de 75 cm de largeur et de 120 cm de hauteur de type GRP_LR120

Mise en œuvre :

Les panneaux guide-racines s'installent verticalement le long des nouvelles plantations ou plantations existantes, autour du système racinaire ou des mottes des végétaux.

Ils sont raccordables les uns aux autres grâce aux arrêtes de guidages et les ergots verticaux et horizontaux assurent le maintien en terre tout en résistant à la pression des racines.

Les panneaux sont installés dans une tranchée de 10 - 20 cm de largeur et de 118 cm de profondeur. Le haut du panneau doit dépasser de 1 cm au-dessus du niveau du sol de plantation (le double bord supérieur doit être visible) - laisser une vue de 1 cm

Le trou de plantation doit ensuite être rempli avec un sol adapté pour l'arbre, puis compacté à 1,5 - 2 mPa.

Le sol situé à l'extérieur des panneaux (côté lisse de la paroi guide-racines) doit être compacté à un minimum de 3 mPa.

Les racines doivent disposer d'un espace de sol colonisable par le système racinaire de 20 cm de profondeur sous les panneaux pour pouvoir continuer leur croissance.